



**Communiqué de presse**  
Jeudi 22 février 2024, à Landivisiau

## À Landivisiau, comme ailleurs, le déploiement de la fibre s'accélère **Le cap des 500 000 foyers et entreprises raccordables est atteint !**

Après une première ouverture de 900 prises en 2017, Landivisiau (9 200 hab.) bénéficie aujourd'hui d'un accès au très haut débit généralisé (4 400 foyers et entreprises). L'arrivée de la fibre optique dans cette commune a changé, et bien sûr amélioré, le quotidien de ses habitants, mais aussi de nombre d'entreprises et sites publics implantés sur son territoire.

À l'échelle régionale, le cap des 500 000 foyers et entreprises raccordables est désormais atteint ! Un cap plus que symbolique : il témoigne de la nette avancée du projet *Bretagne Très Haut Débit*, porté et financé majoritairement par les collectivités bretonnes, via le syndicat mixte Mégalis Bretagne, maître d'ouvrage.

Pour le Président de Région, **Loïg Chesnais-Girard**, par ailleurs à la tête de Mégalis, « *l'objectif de cet ambitieux programme d'1,7 milliards d'€ est de voir toute la Bretagne connectée au très haut débit en 2026 ; et le défi est en passe d'être relevé* ». Le déploiement accéléré de ce gigantesque chantier permet désormais, chaque mois, à **25 000 particuliers et acteurs économiques** supplémentaires, d'accéder au très haut débit, dans des villes moyennes et des villages. À Landivisiau comme dans de nombreuses autres communes, le service proposé par ce **réseau public** est d'une importance capitale pour qui veut s'installer, travailler et se développer en dehors des grandes villes.

### **Gain de temps et de qualité : la fibre booste l'activité des acteurs locaux**

La visite de ce jour, conduite par le Président Chesnais-Girard, a permis de faire le point sur la **dynamique** générée par l'arrivée de la fibre et du très haut débit à Landivisiau, en présence de **Laurence Claisse**, Maire de la commune, d'**Henri Billon**, Président de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau, et de **Carlo Girlanda**, Coordinateur des fonds FEDER pour la France à la Commission européenne (*voir page suivante le financement du réseau*).

Sur les 4 400 « locaux » raccordables sur le territoire communal, 2 300 ont déjà fait le choix de souscrire un abonnement au très haut débit, via la fibre optique. Afin de réaliser ces travaux, **Axione**, filiale du groupe Bouygues Construction en charge des travaux, a déployé **134 km de câble** s'appuyant sur près de **1 200 poteaux**.

À l'**espace France Services** ouvert depuis juin 2020, l'arrivée de la fibre optique a tout changé : « *nous accueillons en moyenne 65 personnes par jour et nos visiteurs ont parfois besoin d'effectuer ici leurs démarches en ligne (impôts, CAF, chômage...)*, explique **Sandrine Tanguy**, la directrice. *Nous leur proposons une médiation numérique mais c'est vrai qu'avec le très haut débit, cet accompagnement est plus facile et efficace, qu'il soit individuel ou collectif.* »

Chez **AB Process**, entreprise de 80 salariés spécialisée dans les **solutions de robotisation** pour divers secteurs d'activité (**agroalimentaire, logistique, pharmaceutique...**), la connexion haut débit a ouvert de nouvelles perspectives : « *Pour nos équipes, précise Brian Boulanger, son dirigeant, l'intérêt de la fibre est majeur : elle nous permet d'intervenir à distance, de prendre la main sur nos robots, équipés de caméras, pour détecter des dysfonctionnements et assister nos clients en France mais aussi à l'étranger, sans avoir besoin de nous déplacer* ».

Partenaires financeurs :



## Un rythme de travaux soutenu pour une Bretagne 100% fibrée d'ici fin 2026

À l'échelle de la Bretagne, **522 000 locaux** - foyers, équipements publics ou entreprises - sont donc à ce jour raccordables sur le réseau public développé par Mégalis Bretagne. **Le rythme industriel de déploiement s'est intensifié depuis 2022** afin d'atteindre l'objectif des **1,4 million de locaux raccordables** d'ici fin 2026. Ce rythme soutenu se traduit actuellement par la construction de **25 000 nouvelles prises par mois**. Une accélération qui doit permettre de tenir l'engagement du syndicat mixte en faveur d'une Bretagne 100% fibrée d'ici trois ans. L'objectif est d'atteindre les **800 000 foyers et entreprises raccordables d'ici la fin 2024**.

Sur le plan commercial, **210 000 clients**, connectés via le réseau public Mégalis, **ont déjà souscrit, dans les villes et territoires ruraux de Bretagne, un abonnement « fibre »** auprès de l'un des opérateurs nationaux ou locaux.

À l'heure actuelle, près de **400 chantiers sont en cours dans les 4 départements bretons**. **Entre 2020 et 2026**, les entreprises de travaux publics et génie civil devront mobiliser **5 000 équivalents temps plein** pour mener à bien ce projet d'envergure et déployer un total de **50 000 km de câbles** sur tout le territoire régional.

**Dans le Finistère** (hors zones urbaines dites AMII), le rythme actuel est de **6 000 à 7 000 prises construites par mois**, soit plus de 184 000 à ce jour, dont 126 000 raccordables, sur un total de 420 000 locaux recensés.

Sur la Communauté de communes du Pays de Landivisiau (près de **20 500 locaux** concernés), la fibre est présente **dans 18 des 19 communes**. Aujourd'hui, 12 400 locaux sont raccordables, dont près de 6 000 effectivement raccordés. Des travaux se poursuivent à **Guimiliau, Lampaul-Guimiliau, Plouvorn, Plouzévéde...**

### Les différentes étapes de connexion dans une commune :

- le Noeud de Raccordement Optique (NRO), cœur du réseau pour la commune
- l'armoire de rue ou Point de Mutualisation (PT) dans chaque quartier
- les boîtiers PBO, Points de Branchements Optiques, aériens ou souterrains, à partir desquels les opérateurs privés interviennent
- les PTO, Prises Terminales Optiques, propres à chaque local raccordé

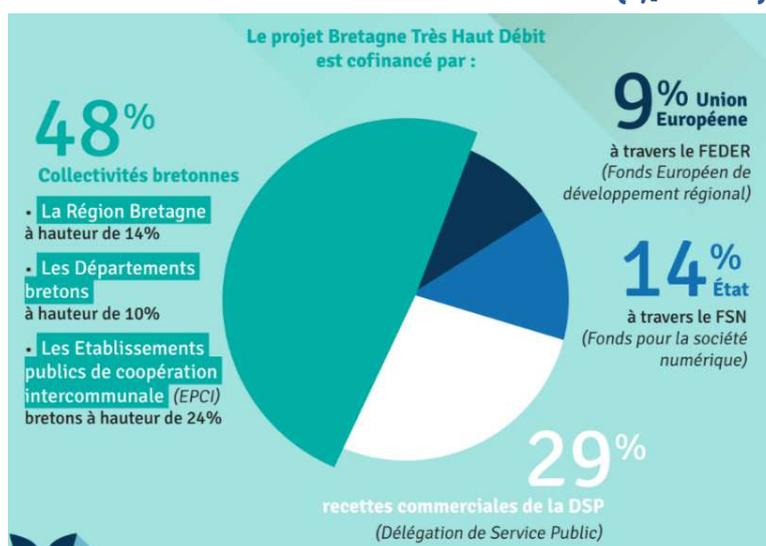
### Un réseau public avec un principe de base :

**1 prise en zone urbaine = 1 prise en zone rurale**

Le réseau Bretagne Très Haut Débit a pour principe de construire une prise dans les zones rurales et villes moyennes quand les opérateurs privés en font de même, à leur charge, dans les grandes villes. Cette initiative publique concerne **90% du territoire breton et 60% de la population**.

Le réseau reste propriété du syndicat mixte de coopération territoriale qui percevra donc, à terme, des redevances d'usages.

### Financement du réseau à très haut débit (1,7 Md d'€)



Infos sur : [www.lafibreourtous.bzh](http://www.lafibreourtous.bzh)

#### Contacts presse :

Région Bretagne – Odile Bruley : 06 76 87 49 57 ou [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

Mégalis Bretagne – Quentin Pichard : 07 72 22 49 63 ou [quentin.pichard@megalibretagne.bzh](mailto:quentin.pichard@megalibretagne.bzh)